

# DIALOGUES

SUR

## L'ÉLOQUENCE

EN GÉNÉRAL,

ET SUR CELLE DE LA CHAIRE

EN PARTICULIER;

AVEC

UNE LETTRE

ÉCRITE A L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

*Par feu Messire FRANÇOIS DE SALIGNAC DE LA  
MOTTE FÉNÉLON, Précepteur de Messeigneurs  
les Enfans de France, & depuis Archevêque  
Duc de Cambrai, Prince du S. Empire, &c.*



A PARIS,

Chez les Freres ESTIENNE, Libraires, rue Saint-  
Jacques, à la Vertu.

---

M. DCC. LXXIV.

*Avec Approbation & Privilège du Roi.*



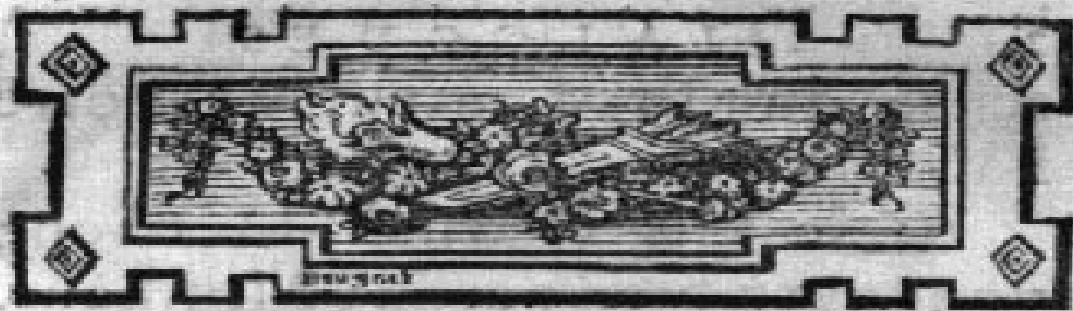


## P R É F A C E.

LES Anciens & les Modernes ont traité l'Éloquence avec différentes vûes & en différentes manieres, en Dialecticiens, en Grammairiens, en Poëtes. Il nous manquoit un Homme qui eût traité cette science en Philosophe, & en Philosophe Chrétien. Feu M. l'Archevêque de Cambrai nous le fait trouver dans ces Dialogues qu'il a laissés.

On trouve dans les Anciens de beaux préceptes d'Éloquence, & des regles très-déliçates portées jusques à la dernière finesse : mais leurs principes sont souvent trop nombreux, trop secs, ou enfin plus curieux qu'utiles. Notre Auteur réduit les préceptes essentiels de cet Art admirable à ces trois qualités, à *prouver*, à *peindre*, à *toucher*.

Pour *prouver*, il veut que son Orateur soit un Philosophe qui sache éclairer l'esprit, tandis qu'il touche le cœur,



# DIALOGUES

SUR

L'ÉLOQUENCE

EN GÉNÉRAL,

ET SUR

CELLE DE LA CHAIRE

EN PARTICULIER.

---

DIALOGUE PREMIER.

*Les Personnes A. B. C.*

A. **H**É bien, Monsieur,  
vous venez donc d'en-  
tendre le Sermon, où  
vous vouliez me mener  
tantôt? Pour moi je me suis con-

A

---

## A P P R O B A T I O N.

**J**'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Manuscrit qui porte pour titre : *Dialogues sur l'Eloquence en général, & sur celle de la Chaire en particulier, avec une Lettre écrite à l'Académie Française.* Je les ai trouvé remplis de regles claires & sûres, & de réflexions aussi solides que délicates, & très-propres à former le goût de la véritable Eloquence, soit dans ceux qui aspirent à l'acquérir, soit dans ceux qui desirent d'en juger sainement. FAIT à Paris, ce 31 Octobre 1716.

DE SACY.

---

## P R I V I L E G E D U R O I.

**L**OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & seaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : S A L U T. Nos bien-amés *la Veuve Jacques Estienne, & Jacques Estienne, fils aîné, Libraires à Paris,* Nous ont fait exposer qu'ils desireroient faire réimprimer & donner au Public, des ouvrages qui ont pour titre : *La maniere d'Enseigner & d'Etudier les Belles-Lettres. Histoire ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c. Histoire Romaine depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. Quintiliani Institutiones cum brevibus notis, par M. Rollin. Le Spectacle de la Nature. L'Histoire du Ciel. La Mécanique des Langues & l'Art de les enseigner, par M. Pluche. Dictionnaire Universel*